



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fiche départementale - Savoie (73)

Les ICPE du département

- 11 sites Seveso (4 Seveso seuil bas, 7 Seveso seuil haut)
- 29 installations relevant de la directive IED
- 24 carrières
- 256 km de canalisations de transport dont 214 km de canalisations de gaz naturel



Les chiffres clefs 2023 de l'inspection

Bilan des contrôles

- 205 inspections de sites industriels
- 17 contrôle inopiné de sites industriels
- 19 inspections d'appareils à pression
- 3 inspections de canalisations
- 23 mises en demeure

Bilan de l'instruction

- 6 décisions sur des dossiers soumis à autorisation
- 7 décisions sur des dossiers soumis à enregistrement

La protection des riverains

Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

- 6 PPRT en vigueur,
- 1,2 M€ engagés par l'Etat pour le plan d'action dont 885,6 K€ déjà payés,
- 81 logements diagnostiqués pour des travaux de renforcement du bâti (sur 146),
- 8 logements acquis par expropriation (sur 8),
- 2 biens d'activités acquis par procédure d'expropriation (sur 2),
- 3 logements acquis par procédure de délaissement (sur 6).

Focus : Reconquête de la friche industrielle de MT Technologie à Saint Michel de Maurienne

L'ancienne fonderie créée en 1916 à Saint-Michel de Maurienne a été exploitée par la société Métaltemple à partir de 1976, puis par la société MT Technologie pour des activités de fonderie de précision pour la production de pièces pour l'automobile. À partir de 2016, l'industriel a été placé en liquidation judiciaire et le site est resté en l'état sans aucune valeur foncière compte tenu du montant à engager pour sa mise en sécurité et pour sa dépollution.

D'une superficie totale de l'ordre de 55 000 m², le site est implanté en bordure de l'Arc dans un contexte mixte où se côtoient des habitations, des activités essentiellement du secteur secondaire et scolaire.

En 2023, après avoir mené à bien les procédures réglementaires et judiciaires à l'encontre de l'ancien exploitant, la DREAL, pour le compte du préfet de la Savoie, a engagé la procédure «Site à responsable défaillant» afin de pouvoir valoriser le foncier. Dans ce cadre, la DGPR a été saisie et a donné son accord pour investir 3,4 millions d'euros pour la mise en sécurité du site. Les travaux ont été confiés à l'ADEME et réalisés avec l'aide de l'EPFL.

Une nouvelle vie pour cet emplacement industriel peut aujourd'hui être envisagée, après sa dépollution complète.

[Video transmise par l'ADEME](#)



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directeur de la publication : Jean-Philippe Deneuvy

Pilotage, coordination : service PRICAE, mission communication

Crédits photo : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes,

Avril 2024

Ce document est téléchargeable sur : www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes
69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr